

STANDARD : 01.45.28.29.67



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE SEPT AVRIL
A 15 H 30

A LA REQUETE DE :

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 2, rue de Villeneuve à SUCY-EN-BRIE,

Représenté par son syndic, la société IMMOBILIER DU GRAND PARIS (IGP), inscrite au RCS sous le numéro 509 673 911, dont le siège social est situé 48, rue Henri Barbusse 91330 YERRES,

LEQUEL M'EXPOSE :

- Que dans le cadre des actes préparatoires à la vente des biens i ers saisis appartenant à la succession vacante de Monsieur [REDACTED] représenté par la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, il me requiert à l'effet de procéder à la description d'un studio situé 2, rue de Villeneuve à SUCY-EN-BRIE (Val-De-Marne), au 2^{ème} étage correspondant au lot de copropriété n° 54

EN AGISSANT EN VERTU DE :

- UN JUGEMENT RENDU PAR LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CRETEIL EN DATE DU 28 MAI 2021.
- UN COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE IMMOBILIÈRE DÉLIVRÉ LE 22 MARS 2023.
- DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L322-2 ET R322-1 ET SUIVANTS DU CODE DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Stéphanie ROBILLARD, Commissaire de Justice associée au sein de la SELARL KSR & Associés, société titulaire d'un office de commissaire de justice – Philippe KLEIN, Gérard SUISSA, Stéphanie ROBILLARD et Clémence COTI, Commissaires de justice associés sis 24-26, avenue du Général de Gaulle à ROSNY SOUS BOIS (93110) soussignée,

Me suis transportée ce jour au 2, rue de Villeneuve à SUCY-EN-BRIE,



STANDARD : 01.45.28.29.67



Et là étant, en présence de Monsieur Hervé GLOECKLER, serrurier de la société ATH, de Monsieur Rui RIBEIRO, expert de la société ARIANE ENVIRONNEMENT et de deux témoins, Monsieur Didier MAGAL et Madame Shirley STEPHAN, j'ai procédé aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS



STANDARD : 01.45.28.29.67



Il m'est déclaré par les voisins que les lieux seraient vides.

Après avoir frappé à la porte sans obtenir de réponse, je demande au serrurier m'accompagnant de procéder à l'ouverture forcée de la porte.

Les lieux semblent vides d'occupants. Il n'y a pas d'effet personnel.

Distribution :



CAISSE DES DÉPOTS FR63 40031 00001 0000333947 K 71 - CDCGFRPPXXX
N° TVA intracommunautaire : FR 40949291447 - SIRET : 94929144700017
Commissaires de Justice associés
24-26, Avenue du Général de Gaulle 93110 ROSNY-SOUS-BOIS



Le niveau bas du logement comporte une pièce principale avec cuisine ouverte ainsi qu'une pièce à usage de salle de bains et toilettes.

Dans la pièce principale, un escalier en bois permet d'accéder à une mezzanine qui accueille une chambre.

PIECE PRINCIPALE

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en état d'usure normale.

Les murs sont recouverts de toile de verre elle-même recouverte de peinture en bon état.

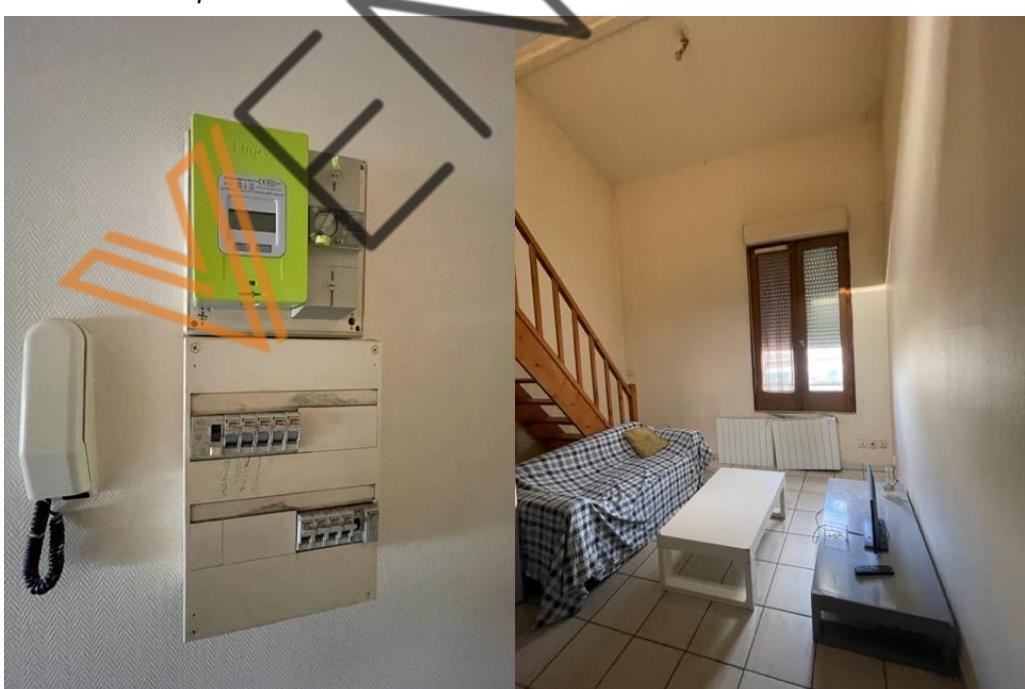
Le plafond, situé en partie sous la pente du toit, est recouvert de peinture en état d'usure normale.

La pièce prend jour par une fenêtre à deux battants, équipée de montants en bois, de double vitrage et d'un volet roulant à ouverture manuelle.

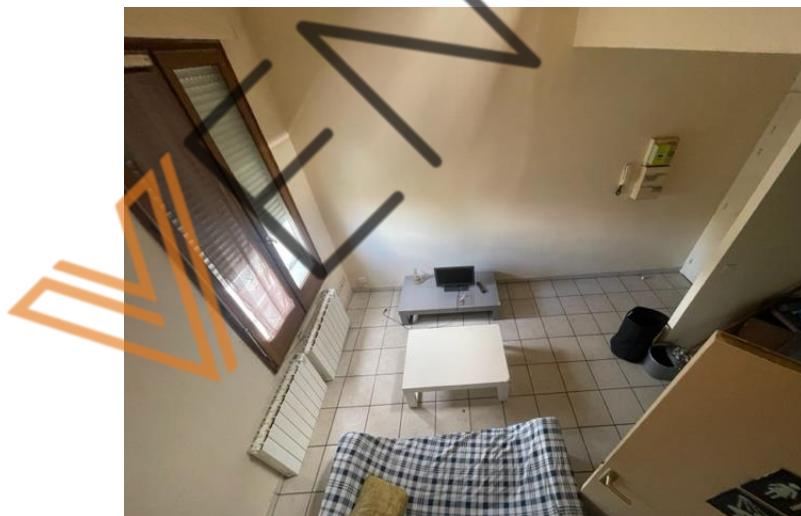
La pièce abrite le tableau électrique, le disjoncteur et le compteur électrique de type LINKY.

Eléments d'équipement :

- *Une cuisine ouverte.*
- *Un radiateur électrique.*
- *Un combiné interphone.*



STANDARD : 01.45.28.29.67



CAISSE DES DÉPOTS FR63 40031 00001 0000333947 K 71- CDCGFRPPXXX
N° TVA intracommunautaire : FR 40949291447 - SIRET : 94929144700017
Commissaires de Justice associés
24-26, Avenue du Général de Gaulle 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

STANDARD : 01.45.28.29.67



CAISSE DES DÉPOTS FR63 40031 00001 0000333947 K 71- CDCGFRPPXXX
N° TVA intracommunautaire : FR 40949291447 - SIRET : 94929144700017
Commissaires de Justice associés
24-26, Avenue du Général de Gaulle 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

STANDARD : 01.45.28.29.67



SALLE DE BAINS

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en état d'usure normale.

Les murs sont recouverts, autour de la baignoire, de carreaux de carrelage en état d'usure normale. Au-delà, les murs sont recouverts de peinture en état d'usure avancée.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usure avancée.

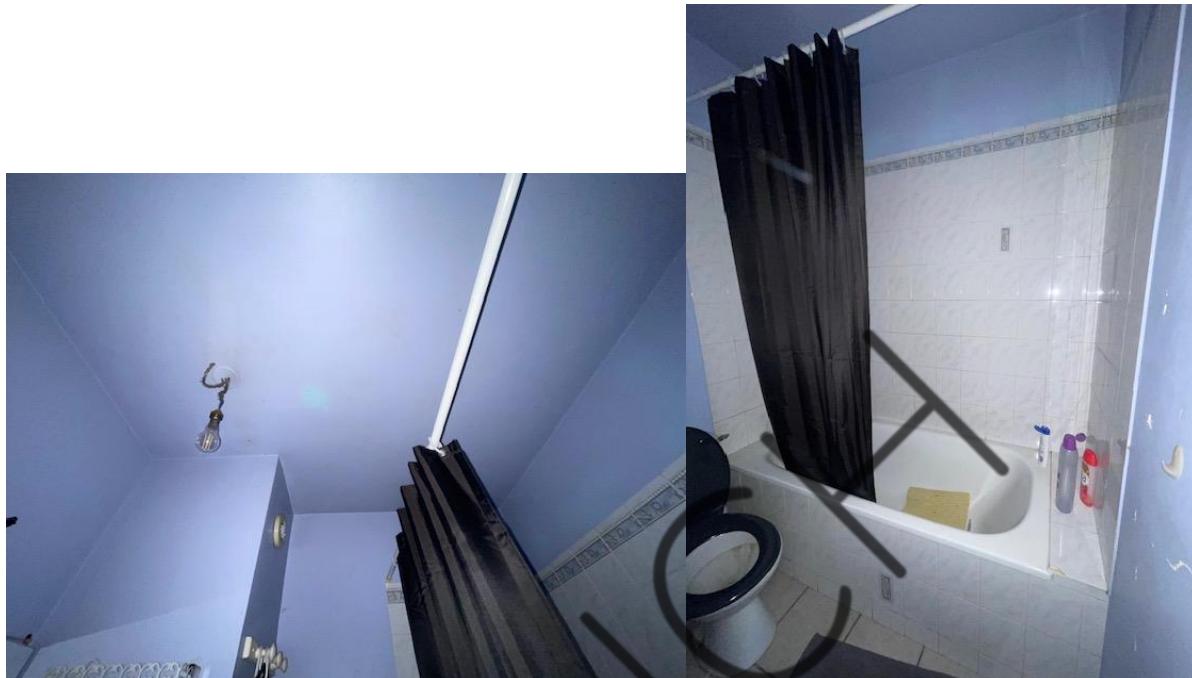
La pièce est aveugle.

Eléments d'équipement :

- *Une baignoire.*
- *Une cuvette à l'anglaise.*
- *Un lavabo.*



STANDARD : 01.45.28.29.67



CAISSE DES DÉPÔTS FR63 40031 00001 0000333947 K 71- CDCGFRPPXXX
N° TVA intracommunautaire : FR 40949291447 - SIRET : 94929144700017
Commissaires de Justice associés
24-26, Avenue du Général de Gaulle 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

STANDARD : 01.45.28.29.67



MEZZANINE

Le sol est recouvert de lames de parquet moderne en état d'usure avancée.

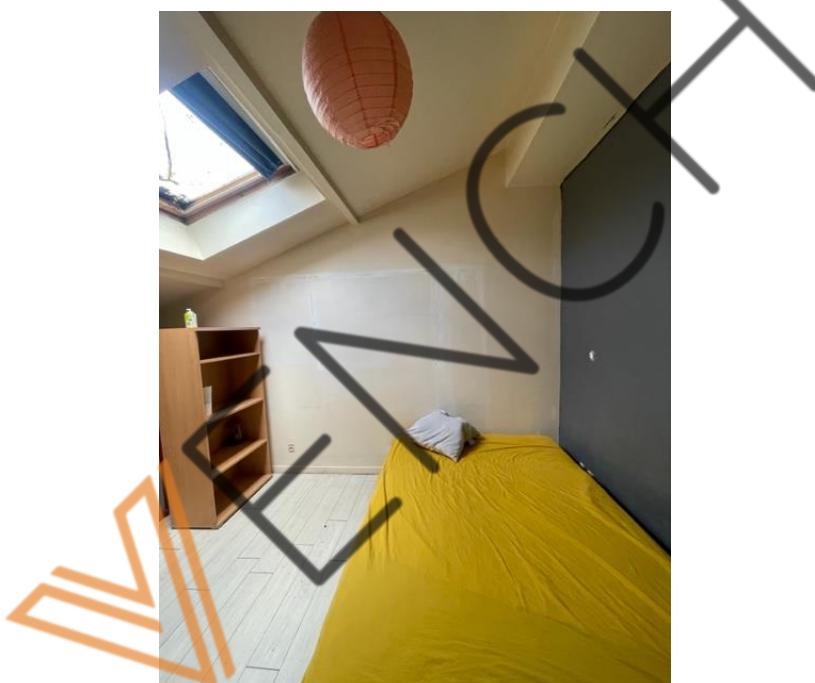
Les murs sont recouverts de peinture en état d'usure avancée.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usure normale.

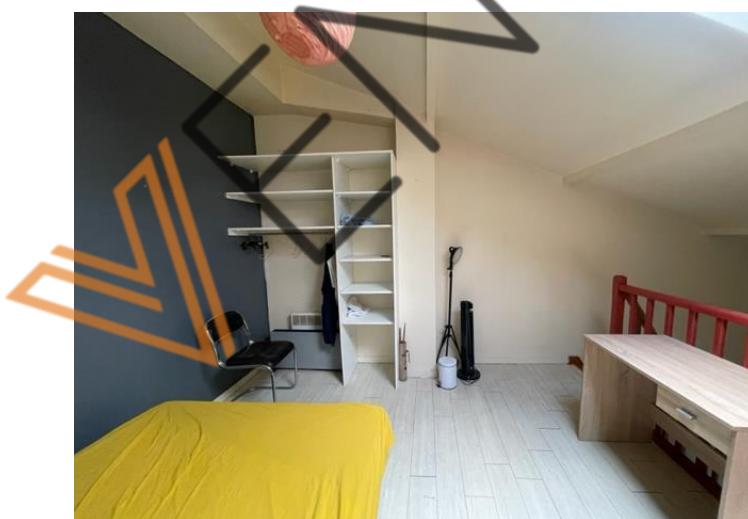
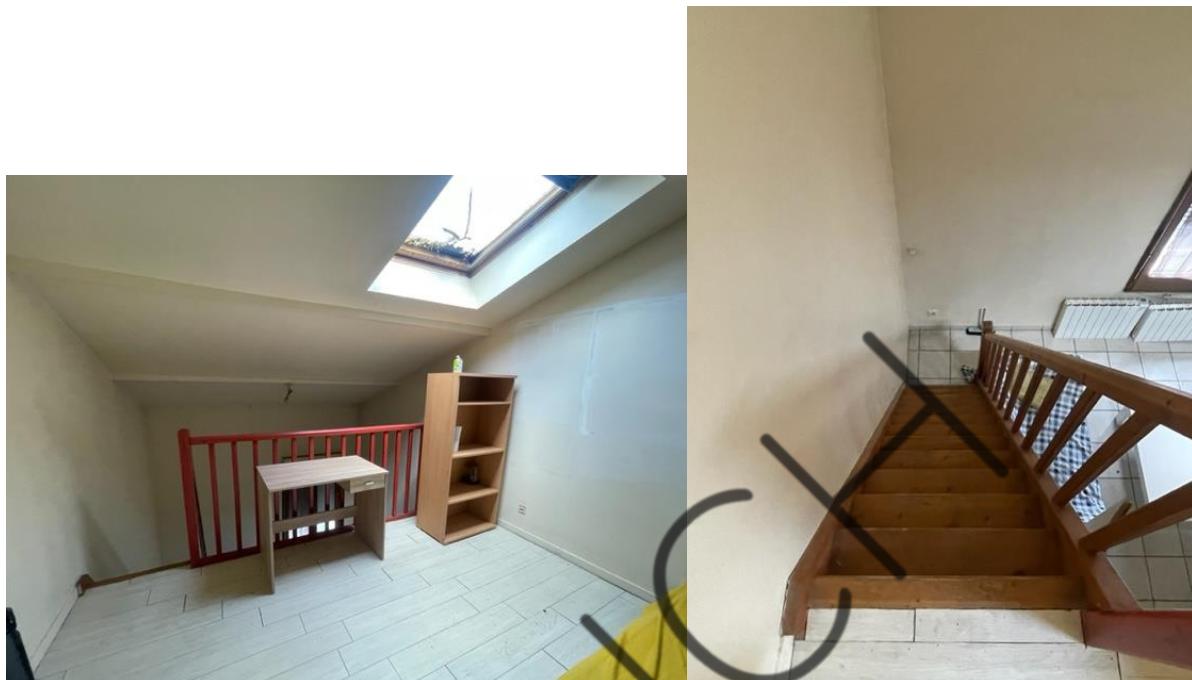
La pièce prend jour par une fenêtre de toit, équipée de montants en bois et de double vitrage.

Elément d'équipement :

- Un radiateur électrique.



STANDARD : 01.45.28.29.67



Je fais refermer la porte à l'issue des opérations.

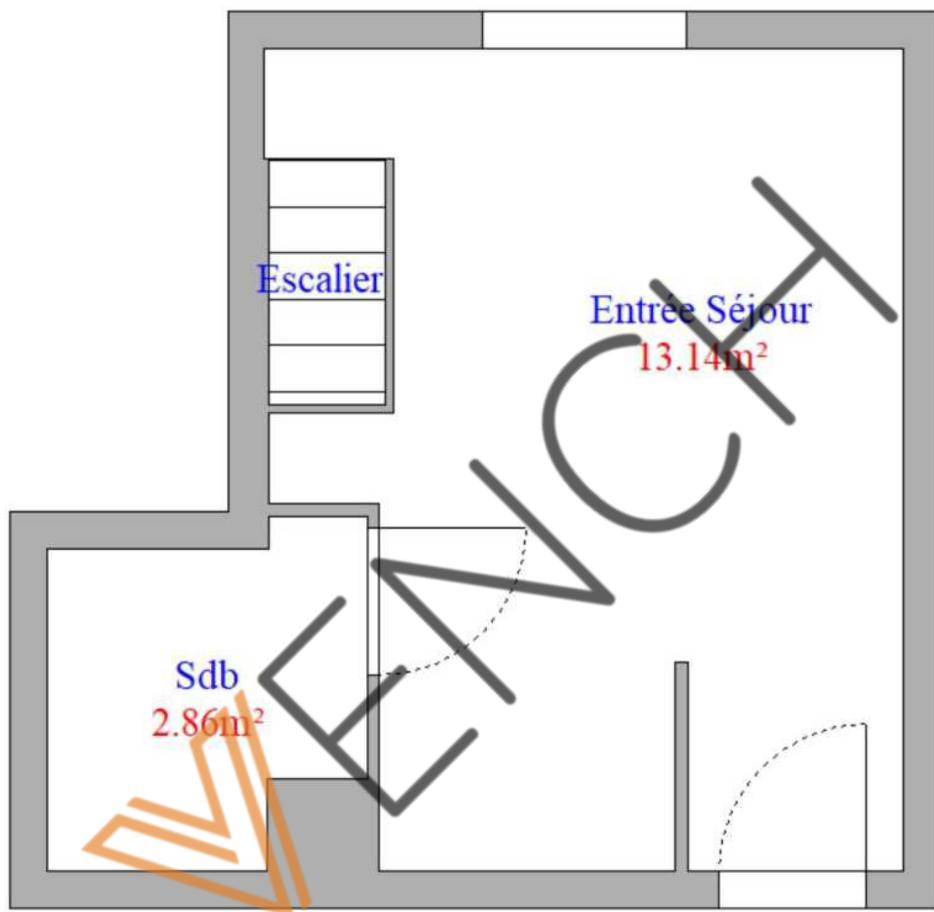


CAISSE DES DÉPOTS FR63 40031 00001 0000333947 K 71- CDCGFRPPXXX
N° TVA intracommunautaire : FR 40949291447 - SIRET : 94929144700017
Commissaires de Justice associés
24-26, Avenue du Général de Gaulle 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

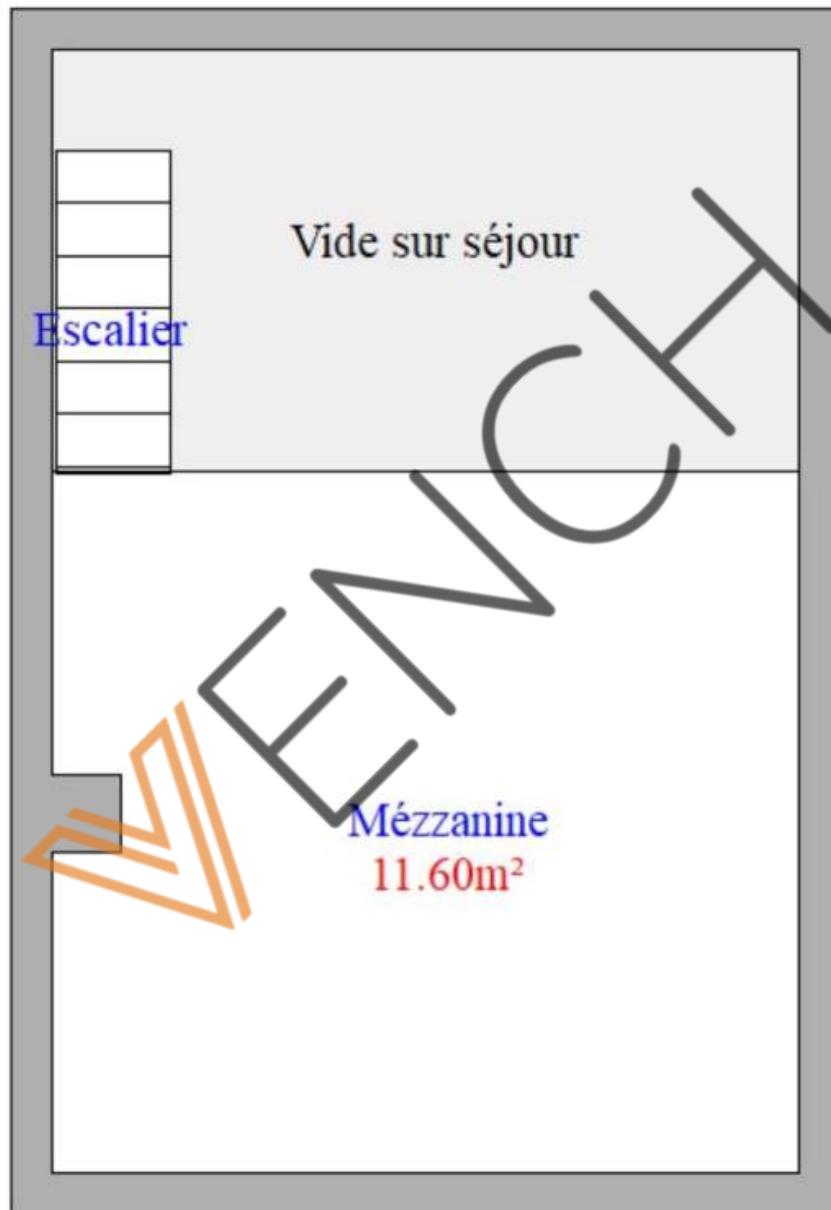
STANDARD : 01.45.28.29.67



PLAN



STANDARD : 01.45.28.29.67



STANDARD : 01.45.28.29.67



J'annexe au présent procès-verbal le rapport de l'expert comprenant :

- Le certificat de surface privative pour 27,60m² loi carrez
- Le rapport sur l'état de repérage de l'amiante
- Le diagnostic de performance énergétique
- Le rapport sur l'état de l'installation intérieure d'électricité
- L'état des risques et pollutions.

Telles sont mes constatations.
Et de tout ce que dessus j'ai fait et rédigé
Le présent procès-verbal de constat
Pour servir et valoir ce que de droit.

Stéphanie ROBILLARD

